

Date de la convocation : 19 mai 2011

Présents : BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Excusés : BILLOT Maryse  
JACOB Alexis

procuration à FILSJEAN Nicole,  
procuration à VIENNET Alain.

Mathieu GOGUEL a été désigné secrétaire.

**La séance est ouverte à 20 heures.**

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 29 AVRIL 2011**

Le compte-rendu du 29/04/2011 est adopté à l'unanimité.

### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition d'inscrire un point supplémentaire :

Commission administration-finances : Vente de la parcelle C.P.I.R.

Adoptée à l'unanimité.

En préambule, M. le Maire explique la mise en place de la nouvelle procédure pour la rédaction des comptes-rendus des conseils et arrêtés municipaux qui doivent être transcrits sur du papier permanent répondant à la norme ISO 9706 et conservés selon une nouvelle réglementation en vigueur établie par un décret du 8 juillet 2010.

La commune instaure ce dispositif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### **COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE**

#### **1. Dates des manifestations**

- Samedi 28 mai de 14 h 00 à 18 h 00 Fête Mondiale du Jeu organisée par Familles Rurales Saône, jardin de la crèche.
- Samedi 4 et 11 juin à 20 h 00 Représentation de l'Atelier Théâtre de l'Amicale, salle Guinemand.
- Mardi 7 et jeudi 9 juin à 20 h 30 Audition de l'Atelier Musical de l'Amicale, salle multi-activités du collège.
- Mercredi 15 juin à 20 h 00 Spectacle proposé par l'école de Morre, Espace du Marais (gratuit).
- Lundi 20 juin à 20 h 00 Réunion publique pour la présentation du nouveau groupe scolaire, Espace du Marais.
- Samedi 25 juin à partir de 14 h 00 Fête des Ecoles organisée par l'Asparèle, cour de l'école de la mairie.
- Lundi 26 juin à partir de 16 h 30 Don du sang, Espace du Marais.

#### **2. Calendrier des expositions à la médiathèque**

Cette année, l'Art sur un Plateau est programmé courant novembre. Cette journée permettra de réunir les trois artistes qui exposeront dès la rentrée :

- En septembre Thomas HENRIOT exposition de dessins réalisés à Rio ou à la Havane,
- En octobre Julie CLEMENT exposition de photographies en noir et blanc,
- En novembre Régina LEMOIGNE exposition de sculptures.

#### **3. Club de Hand-ball : information et subvention**

Ce samedi 21 mai, devant plus de 200 supporters de Saône et Mamirolle et devant plus de 15 000 spectateurs, l'équipe féminine de hand-ball du club Entente Saône Mamirolle a disputé, au Palais Omnisport de Paris-Bercy, la finale de la coupe de France catégorie régionale contre l'équipe de Paris Hand-ball.

Malgré la médaille d'argent pour notre équipe (score 22-28), le Conseil municipal est fier de cette réussite et félicite l'équipe féminine séniors pour cette progression à un si haut niveau ; réussite qui coïncide avec les 20 ans du club.

Les élus sont invités à participer en nombre à l'assemblée générale du Club le 10/06/2011.

Pour couvrir les frais engagés par les déplacements des joueuses à partir des ¼ de finale de cette coupe de France et pour compléter le soutien financier attendu, M. le Maire propose :

- d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à l'association l'Entente Saône-Mamirolle hand-ball.
- d'inscrire les crédits correspondants au compte 6574 du budget principal 2011. L'équilibre étant assuré par l'excédent de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

## **COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES**

### **4. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : information**

Patrick SAILLARD présente le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, qui a été institué dans le cadre de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 dite « de réforme des collectivités territoriales ».

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale est destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale. Il donne une représentation cartographiée de l'ensemble des établissements de coopération intercommunale du département et en fixe les orientations d'évolution.

Chaque commune du Doubs devra faire partie d'une communauté de communes. Le schéma propose des fusions, des modifications, des dissolutions de syndicats intercommunaux. Monsieur le Préfet est chargé de sa mise en œuvre.

La commune de Saône n'est pas impactée par cette réforme.

### **5. Syndicat des Eaux de la Haute-Loue : adhésion de la commune de Chatillon-sur-Lison**

Le Hameau des Forges, situé sur la commune de Châtillon-sur-Lison est alimenté en eau potable par la commune de Rurey (adhérente au S.I.E.H.L.).

Afin de régulariser cette situation, la commune de Châtillon-sur-Lison a demandé son adhésion au S.I.E.H.L. pour l'alimentation en eau potable du hameau des Forges. Celle-ci réalisera, en 2011, des travaux de réhabilitation du réseau sur ce secteur avec remise en conformité des branchements.

Adhésion acceptée à l'unanimité.

### **6. Vente de la parcelle C.P.I.R.**

Par délibération le 01/10/2008, le Conseil municipal a validé la vente d'une partie de la parcelle cadastrée AN 40 pour permettre la construction du Centre de Première Intervention Rapproché,

Considérant que la division de la parcelle d'une part et que les travaux de viabilisation d'autre part ont été arrêtés, il est proposé :

- de fixer le montant global de la transaction à 103 826.62 € qui se décompose comme suit :
  - Valeur vénale de l'assiette : 45 786.00 €
  - Montant de la prise en charge des travaux de viabilisation par l'acquéreur : 58 040.62 €.
- d'approuver la cession de la parcelle cadastrée AN 96 après division d'une contenance de 35 a 22 ca, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes et toutes pièces relatives à cette opération,
- de compléter les crédits au compte 024 du budget principal 2011.

Adopté à l'unanimité.

## **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

### **7. Péri-scolaire – Accueil de loisirs : application du quotient familial à compter du 1er septembre 2011**

La commission propose, à partir de septembre 2011, la mise en place du quotient familial des familles pour le calcul de la tarification péri-scolaire et accueil de loisirs et propose cinq tranches de tarifs :

- |             |                   |                      |
|-------------|-------------------|----------------------|
| • Tranche 1 | Quotient familial | inférieur à 500 €    |
| • Tranche 2 | Quotient familial | de 501 € à 833 €     |
| • Tranche 3 | Quotient familial | de 834 € à 1 166 €   |
| • Tranche 4 | Quotient familial | de 1 167 € à 1 499 € |
| • Tranche 5 | Quotient familial | supérieur à 1 500 €  |

Pour la rentrée scolaire 2011, la période du 05/09/2011 au 31/12/2011, le Q.F. pris en référence sera celui transmis par la C.A.F. en septembre 2011 (base des revenus 2009).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, et pour les années suivantes, le Q.F. de référence transmis par la C.A.F. en janvier de chaque année sera appliqué sur l'année civile entière.

Il ne pourra être modifié qu'en cas de changement majeur de la situation familiale. Les familles seront tenues de déclarer ces changements de situation.

Les familles qui n'auront pas communiqué les renseignements demandés se verront appliquer le tarif de la tranche 5.

Adopté à l'unanimité.

## 8. Périscolaire – Accueil de loisirs : tarifs, horaires et dates d'ouverture pour 2011/2012

Dominique PEYRARD, présente la plaquette qui sera distribuée, fin mai, aux parents d'enfants scolarisés. Les principaux éléments portent sur les points suivants :

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

#### Horaire d'ouvertures (avant et après la classe)

- Accueil le matin de 7 h 30 à 8 h 30 sur le site où l'enfant est scolarisé,
- Accueil le midi (avec repas) de 11 h 30 à 13 h 30 à l'école maternelle ou à l'Outo,
- Accueil le soir de 16 h 30 à 18 h 30 à l'Outo.

Possibilité d'accueil sur les trois plages horaires.

### Tarifs

Tranches	Quotient Familial	matin de 7h30 à 8h30	midi de 11h30 à 13h30 repas compris	Soir de 16h30 à 18h30
1	QF < 500	1.14 €	5.67 €	2.44 €
2	QF de 501 à 833	1.29 €	5.96 €	2.75 €
3	QF de 834 à 1166	1.43 €	6.25 €	3.05 €
4	QF de 1167 à 1499	1.57 €	6.54 €	3.36 €
5	QF > 1500	1.72 €	6.83 €	3.66 €

### ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est ouvert la première semaine de chaque vacance scolaire (à l'exception des vacances de Noël où le centre est fermé). Pour l'année scolaire prochaine les dates seront les suivantes :

Vacances de Toussaint	du lundi 24 octobre	au vendredi 28 octobre 2011
Vacances d'hiver	du lundi 27 février	au vendredi 2 mars 2012
Vacances de printemps	du lundi 23 avril	au vendredi 27 avril 2012
Vacances d'été	du lundi 9 juillet	au vendredi 24 août 2012

#### Horaire d'ouvertures du mercredi et des vacances scolaires

- Accueil le matin sans repas de 7 h 30 à 12 h
- Accueil le matin avec repas de 7 h 30 à 13 h 30
- Accueil l'après-midi avec repas de 12 h 00 à 18 h 30
- Accueil l'après-midi sans repas de 13 h 30 à 18 h 30
- Accueil la journée avec repas de 7 h 30 à 18 h 30
- Accueil la semaine avec repas de 7 h 30 à 18 h 30 pendant 5 jours.

### Tarifs

Tranches	Quotient Familial	matin de 7h30 à 12h	matin de 7h 30 à 13h30 repas compris	après-midi de 12h à 18h30 repas compris	après-midi de 13h30 à 18h30	journée de 7h30 à 18h30 repas compris	semaine de 5 journées repas compris
1	QF < 500	5.15 €	10.21 €	10.78 €	5.72 €	13.64 €	63.61 €
2	QF de 501 à 833	5.80 €	11.07 €	11.71 €	6.44 €	14.93 €	69.48 €
3	QF de 834 à 1166	6.44 €	11.93 €	12.64 €	7.15 €	16.22 €	75.34 €
4	QF de 1167 à 1499	7.08 €	12.79 €	13.57 €	7.87 €	17.51 €	81.20 €
5	QF > 1500	7.73 €	13.65 €	14.50 €	8.58 €	18.80 €	87.07 €

Les tarifs ont été calculés pour inciter au maximum l'inscription à la journée et à la semaine.

Adopté à l'unanimité.

## **9. Groupe scolaire : Avant Projet Définitif**

Monsieur le Maire présente les plans et l'estimation prévisionnelle des travaux relative à l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire existant.

Les principales modifications par rapport à l'Avant Projet Sommaire portent sur les locaux techniques, poubelles ainsi que l'accès piéton des enfants dans l'enceinte de l'école.

En avril 2011, le Conseil municipal a voté une autorisation de programme de 2 811 445 € HT de travaux.

L'enveloppe financière est respectée malgré la nouvelle réglementation applicable au 1<sup>er</sup> mai 2011 concernant les zones sismiques qui entraîne une dépense supplémentaire de 84 000 € HT.

L'estimation de l'A.P.D. est de 2 759 673.81 € HT si les travaux sont réalisés par une entreprise générale en un seul lot et de 2 623 232.20 € HT si les travaux sont réalisés en lots séparés. Dans le premier cas, les honoraires du maître d'œuvre seraient réduits.

250 m<sup>2</sup> de terrain situé en bordure de la cour d'école seraient à acquérir mais cet achat ne retardera le dépôt du permis de construire.

Le dossier du permis de construire doit être remis fin mai par l'architecte Serge ROUX qui préparera également pour fin juillet le dossier d'appel d'offres pour la consultation des entreprises. A cette date, La Soderec (assistance à maîtrise d'œuvre) pourra lancer l'appel à candidature. Le retour des offres est prévu pour le mois d'octobre.

Les travaux pourront alors débuter en janvier 2012.

Il est proposé :

- De valider l'Avant Projet Définitif relatif à l'extension et la réhabilitation d'un groupe scolaire pour un montant estimé à 2 759 673.81 € H.T.
- D'autoriser Monsieur le maire à lancer la consultation du marché de travaux pour l'extension et la réhabilitation d'un groupe scolaire sous la forme d'un marché unique de travaux.
- D'autoriser Monsieur le maire à solliciter les subventions correspondantes.

Adopté par 13 voix pour, 3 voix contre (Mathieu GOGUEL, Emilio JUAREZ, Christian PRAOM), 1 abstention (Claude MENETRIER).

## **10. Voyage A.N.C.V. : information**

Le C.C.A.S. reconduit comme l'an dernier l'organisation en partenariat avec l'A.N.C.V. d'un voyage pour les seniors. 46 personnes se sont inscrites pour ce séjour qui aura lieu dans les Hautes-Alpes la première semaine de septembre. Pour les personnes non imposables, l'A.N.C.V. prend en charge la moitié du prix du séjour.

## **COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT**

### **11. Plateau sportif : information et marchés de travaux**

Un premier appel d'offre a permis d'attribuer 15 lots :

- Trois lots ont été attribués lors de la commission d'appel d'offres du 30 mars 2011 :
  - Lot 08 – Serrurerie – Métallerie.
  - Lot 10 – Plâtrerie – Peinture – Plafonds suspendus.
  - Lot 11 – Carrelages – Faïences.
- Douze lots ont été attribués lors de la commission d'appel d'offres du 07 mai 2011 à l'issue des négociations qui ont été menées :
  - Lot 01 – Terrassements généraux.
  - Lot 02 – Gros-œuvre.
  - Lot 09 – Menuiseries intérieures.
  - Lot 12 – Revêtements de sols souples.
  - Lot 13 – Equipements sportifs intérieurs.
  - Lot 14 – Plomberie sanitaire.
  - Lot 15 – Chauffage - Ventilation.
  - Lot 16 – Electricité - Courants faibles.
  - Lot 17 – VRD - Espaces verts.
  - Lot 18 – Terrain extérieur.

Les lots suivants ont été déclarés infructueux et une nouvelle consultation a été lancée :

- Lot 03 – Charpente bois et métal.
- Lot 04 – Couverture métallique – Zinguerie.
- Lot 05 – Etanchéité.
- Lot 06 – Bardage – Façades.
- Lot 07 – Menuiseries extérieures - Fermetures.

A l'issue d'une nouvelle consultation, la commission d'appel d'offres a attribué 2 lots :

- Lot 05 – Etanchéité.
- Lot 07 – Menuiseries extérieures - Fermetures.

Des négociations sont menées jusqu'au 27 mai 2011 pour les 3 autres lots.

Sans attendre les négociations pour les derniers lots, le résultat des deux consultations permet de mettre en évidence que le montant des travaux à l'ouverture des offres est en dessous du montant validé par le Conseil municipal au stade A.P.D. avec des options pour satisfaire des demandes complémentaires et prendre en compte des travaux nécessaires à court terme :

- 120 places de gradins supplémentaires dans la grande salle,
- 1 000 prises et 8 macros volumes pour le mur d'escalade.
- éclairage de type E4 pour le terrain de football (dans le cadre de l'obtention d'une subvention de la part de la fédération française de football).
- réalimentation des bâtiments gymnase existant et espace du marais suite au remplacement du transformateur existant,

L'ensemble des marchés sera notifié pour le 7 juin 2011 au plus tard et l'ordre de service de démarrage des travaux sera adressé aux entreprises le 8 juin 2011.

La réunion de démarrage des travaux avec le maître d'œuvre, les entreprises et la maîtrise d'ouvrage est prévue le 14 juin 2011.

## **12. Jobs d'été : information**

Huit jeunes de 15 à 18 ans seront pris en charge par le service technique du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, pour une semaine chacun au cours des mois de juillet et août. Ils recevront en échange un chèque cadeau d'une valeur de 90 €.

## **COMMISSION URBANISME**

### **13. Etat des demandes d'urbanisme**

<b>COMMISSION URBANISME LE 17 MAI 2011</b>					
<b>DP DEPOT</b>	BILLOT Jacques AKERYS PROMOTION PAGNOT Bernard ETASSI Abdenbi MANDRILLON Jacky BRISBARD Robert BERNARD Philippe	22 rue des Frères Maire Avenue de la Gare 3 rue du Clousey 30 rue Louis Pergaud 4 rue Chopin 2 rue Alix Champlon 18 rue des Frères Maire	Agrandissement terrasse Cession de 2 parcelles à bâtir Réfection façades - pose bardage Piscine en bois semi enterrée Abri bois de chauffage Ravalement façades Terrasse		02553211C0024 02553211C0025 02553211C0026 02553211C0027 02553211C0028 02553211C0029 02553211C0030
<b>DP DECISION</b>	Garage BARTHOULOT  CLIMENT Alain CALVAT Marc DUIVON Gaëlle HENRY Céline  BOUTON Bernard VILLAUMIE Danielle	3 rue du Cheneau Blond  18 rue de l'Etoile 17 rue de la Mairie 18 rue de la Mairie 6 rue du Château  27 rue de la Fontaine 23 avenue de la Gare	Aménagement façade avant - Pose d'une enseigne Piscine enterrée et local technique Remplacement clôture grillagée Fenêtre en porte-fenêtre Pose 2 velux : transformation grenier en surface habitable Auvent en bois Mur + Portail	Tacite Accordé Tacite Tacite  Accordé Accordé Accordé	02553211C0015 02553211C0017 02553211C0019 02553211C0020  02553211C0022 02553211C0021 02553211C0023
<b>PC DEPOT</b>	FAYON Olivier	12 rue Louis Pergaud	Abri télescopique sur piscine		02553211C0010
<b>PC DECISION</b>	S.C.I. Les 2 Lacs  SCI BENIDORM MAIRIE DE SAONE	10 rue du Lac  Z.I. La Louvière Rue du Lac	Agrandissement d'une trame d'un bâtiment : création et modification d'ouvertures en façades, local pour entrepôt de matériel TP et assainiss. Funérarium Plateau sportif	Accordé Accordé Accordé	02553211C0008 02553211C0004 02553210C0031
<b>PC MODIF</b>	ELIATOR SCI	Rue de la Mairie Cabinet médical	Changements d'ouvertures en façades		02553210C0020(1)

Cua	Me MARCONOT SCP RACLE et COLIN Me PHILIPPE	Rue de l'Industrie 2 rue de Chardonnet 16 rue des Thuyas	Simple information Simple information Simple information		02553211C0018 02553211C0019 02553211C0020
Cub	CLIMENT Alain	Impasse de la Caille	Opérationnel	Non réalisable	02553211C0014
<b>Nom des vendeurs</b>					
DIA	Me MOHN	9 Grande Rue	GIRARDOT Robert		

#### **14. P.L.U. : résultat de la consultation des cabinets d'étude**

Lors de la C.A.O. du 20.05.2011, les trois offres pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme ont été examinées. L'analyse des dossiers par l'A.U.D.A.B. est en cours. Le choix définitif sera validé à partir du 27.05.2011.

#### **15. Travaux rue de la Fontaine : concertation avec les travaux d'eau potable**

Les travaux effectués par le S.I.E.H.L. pour améliorer le réseau de distribution d'eau seront réalisés parallèlement aux travaux d'assainissement programmés par la commune.

Le choix de la même entreprise par le S.I.E.H.L. permettra de coordonner et mutualiser ces deux chantiers.

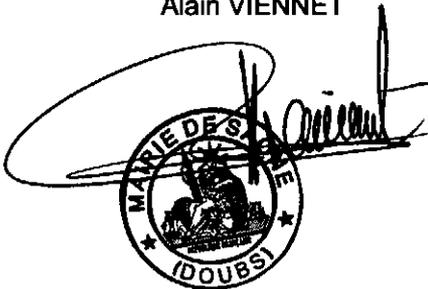
### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### **16. Dates à retenir**

- |  |                    |          |
|--|--------------------|----------|
| • Médaille de la famille   | Samedi 18 juin à   | 11 h 00. |
| • Réunion publique   | Lundi 20 juin à    | 20 h 00. |
| • Visite du Marais de Saône pour l'ensemble du personnel et des élus | Samedi 25 juin à   | 9 h 00.  |
| • Conseil municipal  | Mercredi 29 juin à | 20 h 00. |

La séance est levée à 21 h 55.

Le Maire,  
Alain VIENNET



Le rapporteur,  
Mathieu GOGUEL